

POLE PETITE ENFANCE : POUR RAPPEL

Nous vous avons prévenu dans un document distribué en boîtes aux lettres en mai 2018

QUAND CHEVREUSE CREUSE SON TROU !



Perception de Chevreuse dite maison André Claveau en cours d'effondrement - Février 2018

Chère Chevrotine, Cher Chevrotin,

Chevreuse, le 30 avril 2018

Nous avons volontairement suspendu notre communication durant l'année 2017 compte tenu des élections présidentielles, législatives et sénatoriales. Le décès de notre Maire a prolongé notre silence par respect. Désormais le moment est propice de vous tenir au courant d'un dossier qui mérite une attention particulière : l'effondrement de la perception place de l'église.

Mais commençons par une belle histoire qui malheureusement va mal se terminer.

André Claveau, chevrotin des années 1950, fut l'égal et l'ami des plus grandes stars que le monde de la chanson française ait connu : Mistinguett, Fernandel, Bourvil, Edith Piaf, Jacques Brel, Tino Rossi, Charles Trenet, Charles Aznavour, Gilbert Bécaud, Jean Ferrat, Léo Ferré mais aussi Johnny Hallyday qui chanta pour sa 1^{ère} partie. Charlie Chaplin lui demanda d'enregistrer de nombreux titres pour ses films et notamment pour *les Temps Modernes*. Quel privilège. Entre les années 1940 et 1960, il fut l'un des plus grands vendeurs de disques par dizaines de millions d'exemplaires. Un vrai rouleau compresseur musical. En 1950, il enregistre Domino qui devient immédiatement un succès planétaire. Il fait une tournée mondiale qui l'emmène au Canada, aux USA et partout en Europe. Fort de ce succès,

le 10 novembre 1951, André CLAVEAU achète la propriété 19 rue de Versailles à Chevreuse qui était jusqu'à maintenant la perception.

D'une ruine, il en fait une demeure de caractère. En 1952, André Claveau participe à un gala sur la commune et fait tomber une pluie d'étoiles sur Chevreuse. De nombreuses vedettes sont présentes. Les fonds seront reversés en faveur de la restauration de l'église de Saint Martin de Chevreuse dont il est le plus proche voisin. En 1958, l'artiste que tout le monde s'arrache gagne le premier Eurovision. Plus proche de nous en 1989, le groupe Rita Mitsouko a repris le titre « *Le p'tit train s'en va dans la montagne* » interprété par André Claveau alors devenu chevrotin.

Ce récit ne veut pas verser dans une nostalgie du temps passé avec pour devise « *c'était mieux avant* » mais elle permet de tirer plusieurs enseignements. Enseignement n°1 :

La préservation de notre patrimoine naturel, architectural et artistique doit être une priorité absolue pour la mise en valeur de notre vallée.

Dans le cadre du chantier du Pôle Petite Enfance, trois magnifiques arbres centenaires ont été sacrifiés alors que l'absolue nécessité de cet acte n'a pas été démontrée. L'association pour la protection de l'environnement APESC s'était d'ailleurs émue de ces coupes sauvages. Après coup, on peut penser que ces arbres tenaient un rôle dans la stabilité de la butte de terre et de ses environs. En quelque sorte un patrimoine naturel au secours d'un patrimoine architectural.

Enseignement n°2 : la parole des anciens est précieuse à bien des égards. Plusieurs d'entre eux avaient souligné la fragilité du site en relation avec les sources qui le traversent. Il suffisait de les écouter *a minima* et de prendre, en conséquence, un maximum de précautions. Cela ne fut que partiellement fait. Enfin l'enseignement n°3 concerne les appels à concurrence. Il semble parfois pertinent de déroger à la règle du devis le moins cher (*moins disant*) quand il s'agit de sécurité.

L'appel d'offre du chantier du pôle petite enfance a d'ailleurs révélé des spécificités dont nous n'avons toujours pas percé le secret.

Trois devis chiffrés ont été retenus à l'ouverture des enveloppes de la commission appel d'offre. Des montants infiniment éloignés de l'estimation initiale affichée par la municipalité à 1,1 million d'€. Compte tenu de l'état catastrophique du chantier avec son trou béant, tout laisse à penser que cette estimation a été sous-évaluée. La communication municipale très minimaliste sur ce dossier permet d'imaginer, sans trop s'avancer, que ce sont les impôts des chevrotins qui vont devoir combler cette erreur. En effet la bataille naissante entre assureurs se dirige vers un remboursement seulement partiel du préjudice.

Encore une hausse des impôts et de l'endettement à prévoir à Chevreuse ?

Redémarrer en urgence, dès septembre 2018, ce chantier débuté à la hussarde sur un site sensible, c'est aller un peu vite en besogne. Compte tenu de la localisation stratégique en centre-ville, il nous semble impératif de repenser l'espace libre dans sa globalité et s'extraire du calendrier serré des échéances électorales pour éviter de grossières erreurs. Pas de précipitation insensée. Du bon sens.

Retrouvez régulièrement toutes ces informations sur le site internet www.chevreuse2021.fr